

CENTRALE DE LUCCIANA

LE MINISTRE BORLOO CONFIRME LE LANCEMENT DES LE 1er JANVIER 2011 DES ETUDES « AFIN D'ENVISAGER UN PASSAGE RAPIDE AU FIOUL LEGER »

Le 30 Juillet dernier, dans un courrier commun et sur fond de contexte très tendu, nous avons saisi Jean-Louis Borloo d'une demande de rendez-vous afin de « *pouvoir trouver tous ensemble la meilleure solution, c'est-à-dire celle qui garantira une desserte de qualité, sans compromettre le bien-être des habitants* ». Or, alors que nous étions toujours en attente de la réunion avec le Ministre, le 14 Septembre le Préfet de Haute-Corse prenait un arrêté autorisant, sur la base de l'enquête publique préalable, le démarrage de la future centrale thermique au fioul lourd, dans l'attente du raccordement au gazoduc GALSI. Face à la profonde émotion suscitée par cette annonce, nous avons décidé de maintenir notre demande de rendez-vous, et grâce à notre ténacité nous avons été reçus le 6 Octobre, au Ministère de l'Ecologie.

L'annonce de l'arrêté préfectoral avait recueilli la satisfaction d'une partie de la classe politique insulaire, notamment la conseillère exécutive en charge de l'Energie et le maire de Bastia. En faisant part au Ministre de notre point de vue, pour le moins différent, nous avons obtenu plusieurs avancées importantes, au nombre desquelles l'annonce du lancement d'une étude technico-économique sur l'utilisation du fioul léger, commandée à l'opérateur EDF à compter du 1^{er} Janvier 2011, ainsi que la réalisation d'un audit sur l'état de l'oléoduc acheminant le fioul jusqu'à la centrale, ouvrage déjà sujet à plusieurs incidents ces dernières années.

Ces annonces qui viennent, comme cela avait été convenu à Paris, d'être confirmées par le Ministre dans un courrier daté du 19 octobre, sont de nature à rouvrir le débat et les perspectives autour de l'utilisation du fioul léger lors de la phase transitoire (2013-2016) préalable à la réalisation du GALSI.

Pour lever un certain nombre de malentendus concernant l'arrêté préfectoral, nous avons tout d'abord demandé à Jean-Louis Borloo de préciser de manière définitive la question de la **configuration des moteurs de la future centrale**. C'est ce que ce dernier vient d'éclaircir, sans la moindre équivoque possible : « *Cette centrale, dès sa conception, est une centrale au gaz, dotée de moteurs déjà convertis, qui ne fonctionnera au fioul que de manière transitoire, dans l'attente de la réalisation du GALSI* ».

La question des moteurs étant tranchée, restait à évoquer directement la question du **combustible à employer**. Si sur ce point il demeure dans la ligne de l'enquête publique et de l'arrêté, le Ministre n'en a pas moins confirmé sa volonté d'**anticiper de plus de 6 ans la réalisation des études nécessaires** à un changement de combustible durant la phase transitoire. Il **mentionne désormais explicitement la solution du fioul léger** qui était jusqu'ici écartée par l'arrêté : « *A l'issue de notre entretien du 6 Octobre dernier, et afin de pouvoir répondre en toute responsabilité aux attentes légitimes de la population corse, j'ai demandé à l'exploitant d'engager dès le 1^{er} Janvier 2011, en anticipation des échéances prévues dans l'arrêté préfectoral du 14 Septembre 2010, une étude technico-économique relative à l'amélioration de la performance environnementale liée aux émissions de dioxyde de soufre pour obtenir un niveau de rejet équivalent à celui du fioul léger ou afin d'envisager un passage rapide au fioul léger si nécessaire* ».

Les conditions sont donc réunies pour que Lucciana puisse être une centrale fonctionnant au gaz naturel, avec une phase transitoire au fioul léger comme le souhaitent les Corses. La phase « démarrage » au fioul lourd, prévue par l'arrêté préfectoral, pourra être ainsi ramenée à sa plus simple expression, si notre détermination et notre solidarité restent intactes.

Enfin, sur la question de la **partie sous-marine de l'oléoduc de la Marana**, le Ministre répond là encore à nos attentes : *« Par ailleurs, comme vous l'avez souhaité lors de notre rencontre, j'ai demandé qu'un audit de la « sea line » qui permet l'approvisionnement des stocks d'hydrocarbures soit réalisé. Les résultats vous en seront communiqués avant la fin de l'année ».*

Nous rappelons que l'Etat est le **seul donneur d'ordres** en matière de **centrales thermiques**, qui plus est actionnaire majoritaire de l'opérateur EDF. Aussi, nous remercions le Ministre pour son écoute qui permet de réouvrir le dossier. Depuis que nous avons engagé nos démarches, l'Exécutif de l'Assemblée de Corse semble évoluer à son tour en faveur d'une solution transitoire au fioul léger dès le démarrage de la centrale. Nous ne pouvons que nous en féliciter, car nous devons unir nos efforts, les élus avec les associations, si nous voulons faire aboutir nos revendications qui sont celles de l'ensemble des Corses.

Dr Sauveur GANDOLFI-SCHEIT

Député de la Haute-Corse

Maire de Biguglia

François ALFONSI

Député Européen

Maire d'Osani